



À l'attention des Présidents(tes) de clubs,

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous communiquer l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du District de la Seine-Saint-Denis de football. Celle-ci se tiendra le :

Le **jeudi 27 juin 2024** à partir de **18h30** pour l'émargement.
Au Salon d'honneur de la Mairie
31 Avenue du Président Salvador Allende
93000- Bobigny

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

- Accueil et vérification des pouvoirs à partir de 18H30
- Quorum
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 07 décembre 2023
- Présentation de la Commission de Surveillance des Opération Electorales
- Présentation de la liste candidate
- Vote de la liste pour le renouvellement des 15 sièges du Comité de Direction pour une durée de 4 ans
- Lecture et approbation du budget prévisionnel 2024/2025 réactualisé
- Informations sur les Modifications aux Statuts adoptés par l'Assemblée Fédérale, le 16 décembre 2023.
- Information sur les Championnats U15/U17
- Proposition de règlement à destination des supporters à la suite nombreux incidents.
- Question Diverses
- Clôture de l'Assemblée Générale Elective

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments sportifs les plus cordiaux.

Le Président

M. Ahmed HADEF

Extraits des Règlements et Statuts : Nous vous rappelons que seuls les clubs à jour de leurs cotisations 2023/2024 pourront voter. Attention, dans le cas où vous ne pourriez pas assister à cette assemblée, confiez votre pouvoir à un club qui vous représentera ou transmettez votre pouvoir aux services administratifs du District.

Sans cette démarche, votre club se verra sanctionné par une amende statutaire (Article 12.3 des Statuts du District)